

## LES RAPACES FORESTIERS

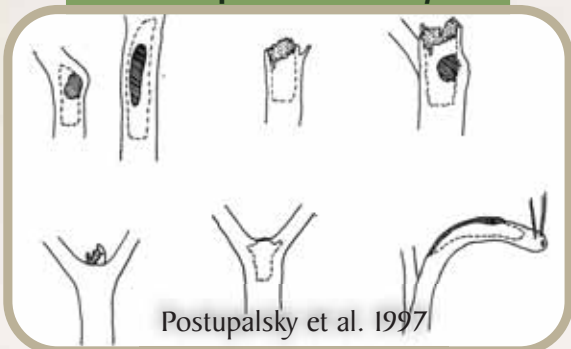
Autour des palombes, buse à épaulettes et chouette rayée

L'autour des palombes, la buse à épaulettes et la chouette rayée ont besoin de grandes superficies de forêts matures, feuillues ou mélangées. Ces forêts doivent avoir un couvert forestier très dense pour éviter la venue de compétiteurs ou de prédateurs. La présence de milieux humides au sein de leur territoire est essentielle car ils fournissent une quantité et une variété importantes de proies.

Ces trois rapaces sont carnivores et s'alimentent principalement de petits rongeurs (chouette rayée), d'oiseaux (autour des palombes) ainsi que de grenouilles et de petits rongeurs (buse à épaulettes).

Le régime alimentaire de ces trois rapaces étant composé de petits mammifères, leur présence dans votre forêt peut contribuer à **contrôler les populations de petits rongeurs** qui nuisent parfois à vos infrastructures (ex. tubulures rongées dans une érablière).

### Types de cavités naturelles utilisées par la chouette rayée



Le nid de l'autour des palombes et de la buse à épaulette est normalement construit sous la canopée dans un arbre feuillu de plus de 35 cm de diamètre. La plupart du temps, la nichée est localisée à proximité d'une source d'eau et où la végétation en sous-étage est clairsemée. La chouette rayée préfère quant à elle nicher dans une cavité naturelle à l'intérieur d'un arbre vivant ou d'un chicot creux de fort diamètre.

Ces rapaces sont très sensibles aux interventions forestières en raison du dérangement occasionné durant la période de nidification ainsi que du remplacement des arbres de gros calibre au profit des arbres non matures ayant moins de 20 cm de diamètre.

Saviez-vous que la buse à épaulettes et la chouette rayée sont considérées comme des **espèces indicatrices de l'aménagement durable des forêts** puisqu'elles sont vulnérables aux réductions des superficies forestières et au rajeunissement des peuplements?

La buse à épaulettes et l'autour des palombes sont plus abondantes dans le sud du Québec où persistent les érablières matures. La chouette rayée, tout comme la buse à épaulettes, sont plus abondantes dans la vallée de l'Outaouais et en Estrie, où les milieux humides y sont nombreux.



## Travaux forestiers ou mesures d'atténuation recommandés :

- Priorisez la coupe sélective de manière à conserver un couvert forestier relativement fermé. Le diamètre des trouées ne devrait pas dépasser la hauteur des arbres dominants.
- Évitez les travaux de drainage forestier pour préserver les milieux humides.
- Pour la nidification de la **chouette rayée**, préservez au moins **10 arbres à cavités** par hectare. Un arbre à cavités est un arbre vivant ou mort de gros calibre, non chambranlant et qui possède des cavités ou qui aurait le potentiel d'en avoir.
- Conservez quelques gros arbres matures pour faciliter la nidification de la **buse à épaulettes** et de **l'autour des palombes**.
- Effectuez vos travaux entre le 1<sup>er</sup> septembre et 1<sup>er</sup> mars (en dehors de la période de nidification et d'élevage des oisillons).

**Autour des palombes**



**Buse à épaulettes**



**Chouette rayée**



## Quoi faire en présence d'un nid?

- Vous avez découvert un nid! Conservez l'arbre porteur du nid!
- Établissez une zone de protection d'un rayon de 55 mètres autour de celui-ci dans laquelle aucune intervention (coupe, construction de chemin, etc.) ne sera réalisée. Si des infrastructures sont déjà existantes dans cette zone, il est important de minimiser les dérangements entre le 1<sup>er</sup> mars et le 1<sup>er</sup> septembre. L'autour des palombes peut avoir un comportement territorial lors de la saison de reproduction; évitez donc toute forme de dérangement de la nichée durant cette période.
- Dans la zone allant de 55 à 200 mètres de rayon autour du nid, réalisez une coupe sélective de manière à conserver un **couvert forestier relativement fermé** (> 70%). N'oubliez pas de préserver des feuillus de fort diamètre!



Réalisation :



Avec la participation financière de :

